Centre de services scolaire de Montréal
Québec

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : École Sainte-Odile et annexe

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 27/05/2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Caroline Quintal	Directrice adjointe
Corina-Georgeta Filip	Titulaire
Ithar Jelassi	Enseignante spécialiste
Vincent de Paul De Kotock	Titulaire
Célestin Ateba Mbassi	Titulaire
Marina Beregoi	Titulaire

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
Pistes de réflexion : • *Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle?* En avril 2026, nous avons fait passer le *Questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE)* à l'école. À partir des résultats, nous ajusterons nos cibles et élaborerons un nouveau Plan de lutte. • *Au cours de l'année, y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement scolaire qui pourraient expliquer des modifications au portrait de situation?*

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Nous avons mis en place un système interne sur la gestion des comportements attendus et principalement sur la gestion de la violence physique et verbale. Ce système a permis de garder des traces des comportements des élèves et d'intervenir auprès de ces-derniers en assurant une gradation des sanctions tout en impliquant les parents lorsque nécessaire.

- *Envisagez-vous réaliser la passation d'un Questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE) l'an prochain?*

Nous sommes actuellement dans ce processus.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si **OUI**, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Diminuer le nombre de gestes de violence sur la cour d'école durant les récréations et sur l'heure du diner.	☒ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les gestes de violence ont beaucoup diminué. Le fait d'avoir fait deux récréations a diminué le nombre d'élèves sur la cour, ce changement a été majeur dans la diminution du nombre de geste de violence. Le suivi systématique des élèves ayant adopté des comportements de violence a aussi favorisé la baisse de comportements violents sur la cour.	☒ Oui ☐ Non	Nous élaborerons le prochain plan de lutte en fonction des réponses au QSVE. Cependant même si la cible devait changer, nous souhaitons reconduire les moyens en lien avec cette priorité.
No. 2		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	
No. 3 (au besoin)		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte		☐ Oui ☐ Non	

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

		☐ Non atteinte			
No. 4 (au besoin)		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	

2. Mesures de prévention

Commentaires
Pistes de réflexion : • *Est-ce que toutes les mesures de prévention prévues au plan de lutte ont été déployées?* L'entièreté des moyens ont été mis en place, pour l'ensemble de l'école. De nombreux moyens sont intégrés à la gestion de l'école (Ex : calendrier d'activités de prévention, affichage des comportements attendus, renforcements positifs des comportements attendus, présence de zones sur la cour d'école, deux récréations différentes le matin et l'après-midi, rassemblements prévus pour rappeler les comportements attendus et célébration de nos réussites). • *Est-ce les mesures de prévention ont été soutenues et réinvesties par l'ensemble de l'équipe-école?* Majoritairement, l'ensemble de l'équipe-école s'implique dans les mesures de prévention. Le fait que la gestion des comportements de violence soit systématisée, le personnel y trouve une cohérence et cela facilite grandement les interventions auprès des élèves.

Les **mesures de préventions** sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
À poursuivre, mais il faudra aussi s'ajuster avec les résultats de notre QSVE.

3. Collaboration des parents

Commentaires

Pistes de réflexion :

- *Est-ce que les parents ont été sollicités pour collaborer à la prévention de l'intimidation et la violence à l'école?*

Les parents des élèves de l'école ont été informés de nos nouvelles procédures. Pour la plupart, ils semblent être d'accord avec ce que nous avons mis en place.

- *Lors de situations d'intimidation ou de violence :*
 1. *L'école a-t-elle communiqué promptement avec les parents des élèves impliqués?*
 Oui, les parents sont directement impliqués lorsque leurs enfants adoptent des comportements de violence. Ils sont invités à signer la fiche de réflexion que les élèves doivent compléter à la maison. Lorsque les comportements persistent, ils sont invités à venir discuter aves la direction de l'école.
 2. *L'école a-t-elle impliqué les parents dans la réflexion des mesures de soutien / d'encadrement?*
 Le processus a été réfléchi et élaboré par l'équipe-école les parents n'ont pas été impliqué dans la démarche. Ils ont cependant été informé de l'application de la nouvelle façon de faire.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Piste de réflexion : • *Est-ce que les modalités prévues et les stratégies de diffusion inscrites au plan de lutte ont été déployées?* La majorité des modalités inscrites au plan de lutte ont été déployées. Les fiches de signalement et la boîte de dépôt n'ont cependant pas été mises en place. • *Est-ce que les modalités prévues ont été suffisantes et efficaces?* Selon nos observations, les modalités prévues ont été efficaces. Certains enfants se sont adressés aux personnes susceptibles de les aider pour formuler une plainte ou un signalement.

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
La boîte de dépôt est à enlever car les enfants savent à qui s'adresser et n'hésitent pas à aller parler à une personne de confiance.

5.Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
Piste de réflexion : • *Est-ce que les modalités prévues inscrites au plan de lutte ont été déployées?* Oui, comme convenues dans le Plan de lutte. • *Est-ce que les modalités prévues au plan de lutte ont été suffisantes et efficaces?* Oui, elles l'ont étés.

Les **mesures visant à assurer la confidentialité** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires

Pistes de réflexion :

- *Est-ce que les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves **victimes**? Si **NON**, pourquoi?*

Les interventions ont été mises en place rapidement, lorsqu'il y a eu signalement d'un acte de violence ou d'intimidation.

- *Est-ce que les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves **instigateurs** ? Si **NON**, pourquoi?*

Oui.

- *Est-ce que les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves **témoins**? Si **NON**, pourquoi?*

Oui.

- *Est-ce que tous les événements nécessitant l'application du plan de lutte ainsi que les interventions réalisées ont été consignés dans ÉVIO? Si **NON**, pourquoi?*

Il y a eu un peu de retard dans l'inscription des événements dans Évio, mais ce retard sera repris et les événements seront inscrits dans la plateforme.

Les **actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence** sont à maintenir tel quel.

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires

Pistes de réflexion :

- *Est-ce que les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves **victimes**? Si **NON**, pourquoi?*

Oui, les différentes mesures de soutien ou d'encadrement ont été mises en place lorsque la situation le nécessitait.

- *Est-ce que les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves **instigateurs** ? Si **NON**, pourquoi?*

Oui, les suivis ont été assurés auprès de ces élèves.

- *Est-ce que les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves **témoins**? Si **NON**, pourquoi?*

Oui, lorsque la situation le nécessitait.

Les **mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin** sont à maintenir tel quel.

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires
Pistes de réflexion : • *Est-ce que les sanctions disciplinaires applicables lors de chacun des événements ont fait l'objet d'une analyse (gravité, fréquence, intensité, impact sur la victime et potentiel de récidive de l'instigateur)? Si **NON**, pourquoi?* Oui, nous tenons un registre des événements de violence et l'équipe de direction s'assure d'appliquer les sanctions disciplinaires appropriées aux différentes situations. • *Est-ce que les sanctions disciplinaires appliquées ont permis de diminuer ou d'éliminer les comportements inappropriés et d'en apprendre de nouveaux ? Si **NON**, pourquoi?* Oui, nous avons constaté une baisse des comportements inappropriés chez beaucoup d'élèves. Cependant, certains élèves continuent d'adopter de tels comportements, mais c'est une petite portion de nos élèves. Pour ces-derniers, nous mettons en place d'autres types d'intervention afin de les aider à évoluer.

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel.

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
Pistes de réflexion : • *Est-ce que l'école a vérifié la satisfaction des acteurs concernés et de leurs parents quant aux interventions réalisées? Si **NON**, pourquoi?* Oui, cela a été fait lorsque la situation s'appliquait. • *Est-ce que l'école s'est assurée de vérifier que toutes les situations ont pris fin? Si **NON**, pourquoi?* L'école a fait tout en son possible pour mettre fin aux différentes situations. Cependant, comme mentionné précédemment, certains élèves continuent d'être impliqués dans des situations inappropriées. Un suivi spécifique est donc mis en place pour ces élèves, par notre équipe d'intervenants. • *Dans le cas d'insatisfaction, est-ce que les modalités existantes pour porter plainte ont été transmises? Si **NON**, pourquoi?* Oui, dans quelques cas, les parents ont été insatisfaits de la façon dont l'école a géré la plainte et nous les avons dirigé vers la bonne ressource afin qu'ils poursuivent les démarches. Mais très peu de situations se sont rendues à cette étape.

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel.